

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-89 du 12 Mars 1982

chargeant le Camarade Roger GARBA,
Ministre des Fermes d'Etat, de
l'Elevage et de la Pêche, de l'inté-
rim du Camarade Grégoire AGBAHE,
Ministre du Tourisme, de l'Artisanat
et des Loisirs pour compter du 12
Mars 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulga-
tion de la Loi Fondamentale de la République Populaire du
Bénin ;
- VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 12 Mars 1982, le Camarade Roger
GARBA, Ministre des Fermes d'Etat, de l'Elevage et de la Pêche
est chargé de l'intérim du Ministre du Tourisme, de l'Artisanat
et des Loisirs pendant l'absence du Camarade Grégoire AGBAHE.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 12 Mars 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MFEEP -
MTAL 6 autres Ministères 20 DPE-PG/PPC-DLC 6 IGE et ses Sections
4 DAN 2 DCCT 1 ONEPL-Gde Chanc. 2 UNB-FASJEP-INSJA-BN 8 BCP 1
JORPB 1.-